

Milliman a le plaisir de publier son analyse annuelle des SFCR 2023 des **entités à dominante Prévoyance et Santé** qui repose sur un panel de 194 entités<sup>1</sup> en 2023, composé de 24 assureurs, 142 mutuelles et 28 Institutions de Prévoyance (IP).

Cette étude vise à analyser l'évolution des principaux indicateurs Solvabilité 2 en 2023 sur 194 entités à dominante Prévoyance et Santé qui représentent environ 41,8 Mds€ de primes acquises en affaires directes (brutes de réassurance) et sont toutes en Formule Standard. Elles ont été sélectionnées du fait de leur forte représentativité sur les activités Prévoyance et Santé. Des exclusions de certaines entités, jugées non représentatives du marché du fait de leur structure spécifique, ont été réalisées.

Les éléments présentés dans ce document s'appuient en majeure partie sur l'analyse des rapports SFCR 2023 et des QRT publics.

## Ratios de couverture SCR et MCR – SFCR 2020-2023

Après deux années consécutives de baisse en 2020 et 2021 suivies d'une remontée de 7 pts en 2022, le ratio de solvabilité moyen est resté à **251% à fin 2023**, tous types d'organismes confondus. Toutefois, des disparités apparaissent entre les différents types d'organismes, avec une **amélioration sensible de 5 pts par rapport à fin 2022 pour les mutuelles à 268%**, et une **détérioration de 4 pts pour les institutions de prévoyance à 236%**, le **taux de couverture des assureurs restant quasiment stables à 250%**.

A noter que parmi le panel retenu, la quasi-totalité des entités déclarent un taux de couverture du SCR à plus de 130%, avec des actions de redressement notables pour des acteurs qui présentaient des ratios bas en 2022.

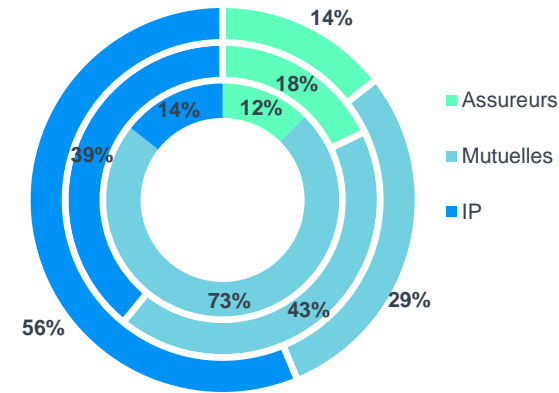
Pour cet exercice, les organismes Prévoyance Santé ont été impactés par :

- ✓ **Le contexte économique** : L'inflation constatée depuis 2022 a entraîné des répercussions sur les frais de santé avec des revalorisations des tarifs hospitaliers et des transports sanitaires. De plus une augmentation du coût des médicaments ainsi qu'une reprise d'activité des spécialistes après la crise sanitaire ont pesé sur les dépenses de santé. La baisse du remboursement des soins dentaires par l'Assurance Maladie a également occasionné un transfert de charges vers les organismes complémentaires. Par ailleurs les prestations en arrêt de travail ont suivi l'augmentation des salaires.
- ✓ **Une dérive contenue de la sinistralité en Frais de Soins, compensée par une baisse des frais** : L'augmentation des frais de santé a été globalement accompagnée par une indexation des primes, contenant ainsi l'augmentation du S/C de 83% à 84%, après une période de plus forte volatilité liée au Covid et à la mise en place du 100% Santé. Des efforts pour réduire les frais généraux de 16% à 15% ont permis de maintenir un niveau de ratio combiné sur la branche Frais de Soins en ligne avec celui de 2022.
- ✓ **Une sinistralité plus modérée en Arrêt de Travail** par rapport à 2022: La branche arrêt de travail a connu en 2023 une amélioration sensible de sa sinistralité avec une baisse de 3 pts du S/C, sans pour autant retrouver les niveaux pré-Covid. La hausse des taux techniques réglementaires a également eu un impact sur le niveau de provisionnement des sinistres invalidité.

(1) Le panel a dû parfois être adapté pour estimer certains indicateurs et traiter des sujets de disponibilité des données.

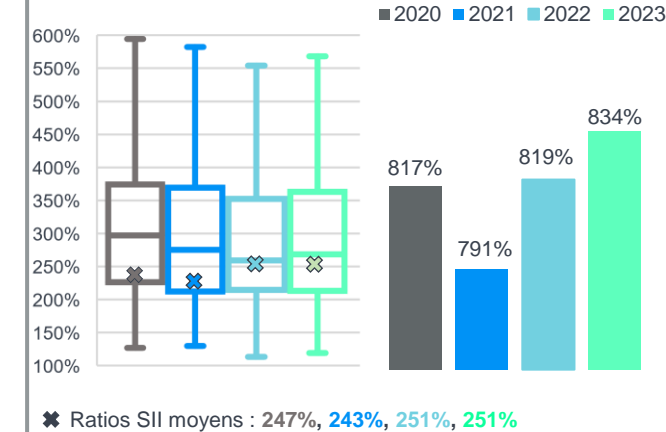
## Répartition des entités du panel 2023 par type d'organismes en (%) – SFCR 2023

Extérieur : montant total d'actifs  
Intermédiaire : primes acquises brutes  
Intérieur : nombre d'entités

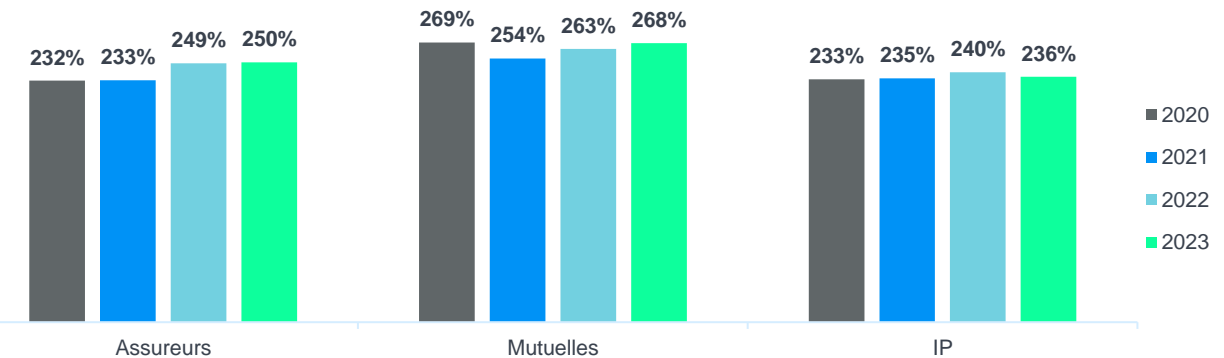


## Ratios SII et MCR Totaux – SFCR 2020-2023

Répartition des Ratios SII      Ratios MCR



## Ratios moyens SII par type d'organismes – SFCR 2020-2023



## Allocation des actifs – SFCR 2021-2023

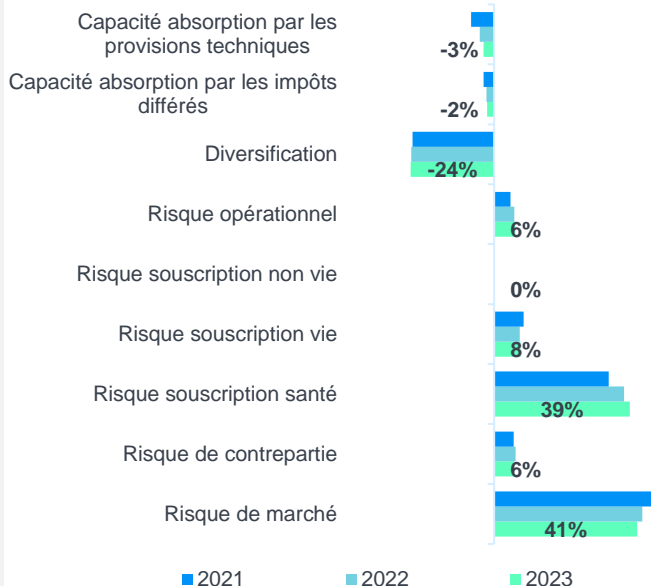
Ces dernières années, l'allocation des actifs est restée globalement stable au sein du panel. Les investissements dans les obligations souveraines et d'entreprises, détenues en propre, représentent **près du tiers** des actifs en 2023 avec une augmentation de la part des obligations gouvernementales. Les actions et l'immobilier, ainsi que la trésorerie, ne représentent qu'une part très peu significative (chacune à hauteur d'environ **2%**). Les organismes de placement collectifs représentent, quant à eux, une part conséquente de **20%** du total des actifs. Les participations dans les entreprises liées représentent également une part significative et croissante des actifs à plus de 10% en 2023. Toutefois, les acteurs n'investissent pas de la même façon leurs actifs.

## Répartition des risques au sein des SCR – SFCR 2021-2023

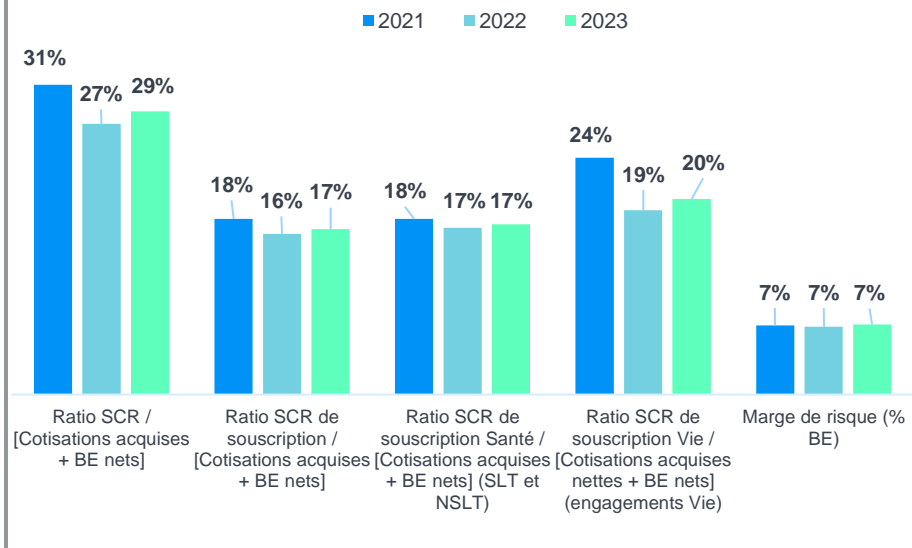
Les risques de marché et de souscription santé représentent les deux risques prépondérants des entités soit respectivement, en 2023, **41% et 39%** de la somme des SCR y.c. opérationnel. Sur les 3 dernières années, on peut noter au sein du panel une dynamique de croissance du poids du risque de souscription santé (+ 6 pts) et de réduction du risque marché (- 7 pts). Il existe toutefois une différence notable entre les organismes du fait des disparités observées dans leurs allocations d'actif et nature d'activité, notamment pour les IP portant des engagements de retraite.

Sur le panel étudié, aucune entité ne déclare avoir dû comptabiliser un **capital add-on** en 2023

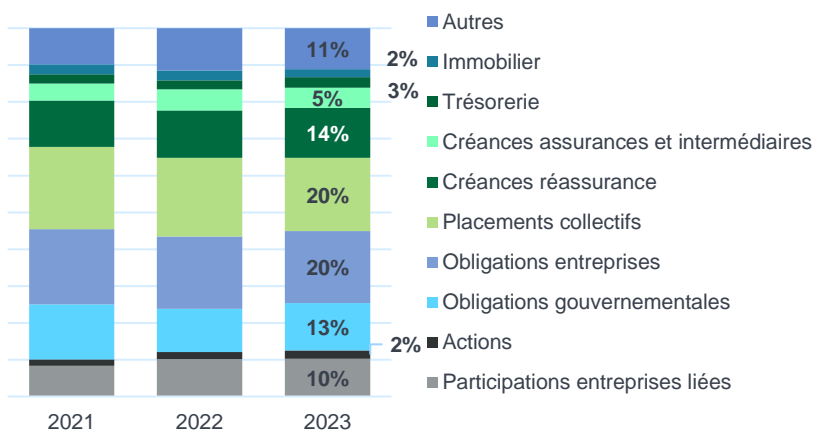
## Répartition SCR (Formule Standard) – SFCR 2021-2023



## Ratio SCR / Cotisations Acquisées nettes de réassurance et marge de risque – SFCR 2021-2023



## Allocation des actifs – SFCR 2021-2023



## Couverture du SCR – SFCR 2021-2023

NB : le scope retenu pour les indicateurs analysés présente une certaine variabilité d'une année à l'autre. En effet, le panel retenu peut varier en fonction des années, en raison de problématiques de disponibilité des données.

Après la baisse observée en 2022 due à la remontée des taux, les ratios [SCR / Cotisations acquises + BE nets de réassurance] sont en légère hausse en 2023.

## Focus sur la correction pour volatilité

En 2023, parmi les 194 acteurs du panel, 31 utilisent la correction pour volatilité. Ce sont majoritairement des entités importantes (et notamment des IP) qui utilisent cette correction, puisqu'elle concerne 16% des entités mais qui représentent 62% des provisions techniques. L'utilisation de cette correction impacte positivement les ratios de +6 pts en moyenne en 2023 pour les entités qui l'utilisent.

## Marge de risque – SFCR 2021-2023

La marge de risque en pourcentage du Best Estimate demeure à un niveau stable de 7% au niveau agrégé. A noter que ce ratio est assez fluctuant en fonction des lignes d'activité mais également par type d'organisme.

## Répartition des BE – SFCR 2021-2023

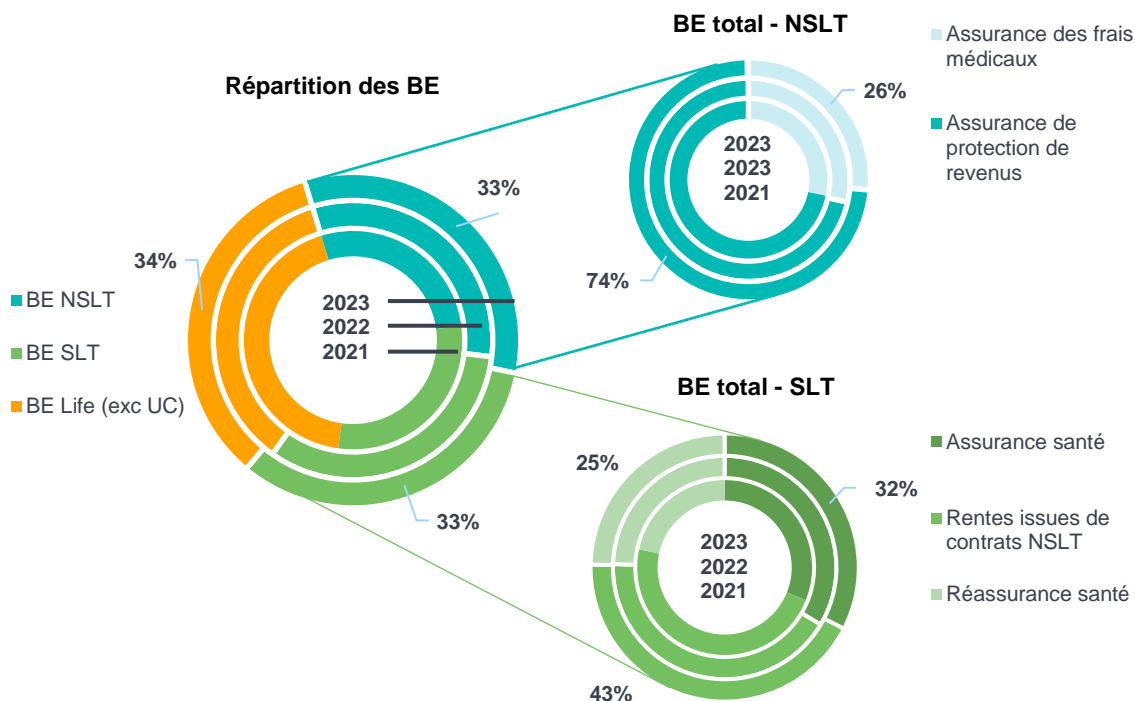
NB : le montant total de BE Non Life n'étant pas significatif pour les entités du panel, le BE Non Life n'apparaît pas sur le graphique de répartition des BE. Par ailleurs, bien que comptabilisées dans le graphique de totaux par maille NSLT<sup>1</sup> - SLT<sup>1</sup> - Life, des lignes d'activités (« LoB ») ne sont pas intégrées dans les graphiques détaillés par LoB lorsque les montants de BE ont été jugés non significatifs.

Les entités de l'étude présentent un montant équilibré de BE entre NSLT<sup>1</sup>, SLT<sup>1</sup> et Life. Les portefeuilles NSLT et SLT sont majoritairement composés des LoB suivantes :

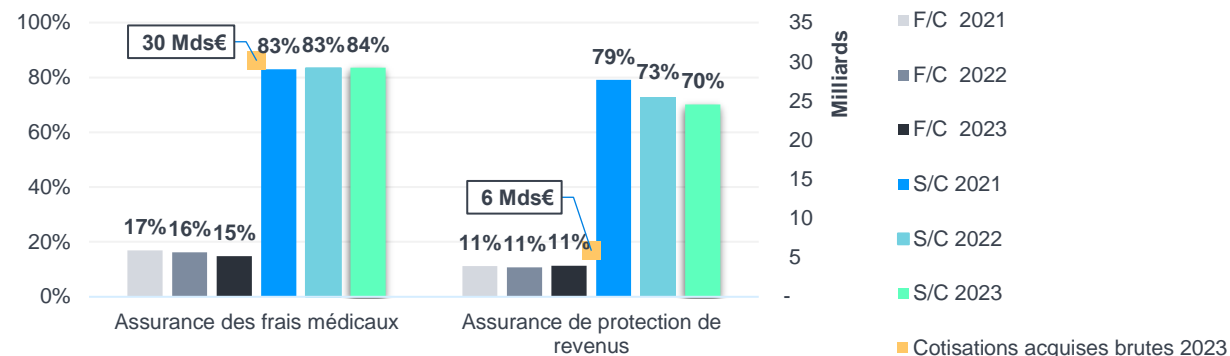
- **NSLT** : protection de revenus et frais médicaux
- **SLT** : rentes issues de contrats NSLT et issues des contrats d'assurance santé

Sur les trois dernières années, le mix des activités (en % du BE) des entités du panel reste **relativement stable**.

## Répartition des BE – SFCR 2021-2023



## Evolution des ratios de frais (F/C<sup>2</sup>) et de sinistralité (S/C<sup>2</sup>) bruts de réassurance – SFCR 2021-2023



## Evolution des ratios combinés des LoB NSLT – SFCR 2021-2023

**Frais médicaux** : Sur ce segment, le ratio de sinistralité de ces 3 dernières années est en légère augmentation pour atteindre 84% en 2023.

Cette année encore, les dépenses de santé des Français ont augmenté, en particulier en raison des conséquences de l'inflation constatée depuis 2022 sur les coûts de santé et des changements d'habitudes de consommation. Les transferts de charges de l'Assurance Maladie vers les organismes complémentaires en dentaire ont également pu peser sur la sinistralité de certains acteurs.

Toutefois les indexations de primes ont permis de contenir la dérive du ratio de sinistralité, et des efforts significatifs sur les frais ont permis de ramener le ratio combiné à 98% soit -1 pt par rapport à 2022.

A noter que, suivant les types d'organismes qui peuvent cibler des populations différentes, les ratios de sinistralité et les frais sont assez **disparates** : 81% et 13% pour les assureurs, 82% et 17% pour les mutuelles, 89% et 11% pour les IP.

**Protection de revenus** : Le ratio de sinistralité du segment Protection de revenus s'établit à 70% en 2023 dans le panel étudié, en baisse de 3 pts par rapport à 2022, mais toujours très au-dessus de son niveau pré-Covid (63% en 2019).

Par rapport à l'exercice 2022 impacté en début d'année par le variant Omicron, l'année 2023 a été moins sinistrée en fréquence, mais a subi l'inflation salariale sur les prestations. Toutefois l'augmentation salariale a eu également un effet positif sur les cotisations, compensant ainsi l'impact observé sur les prestations.

En outre, **l'augmentation des risques psychosociaux constatée ces dernières années** a également contribué à maintenir un niveau de sinistralité important avec les troubles de santé mentale représentant ainsi la deuxième cause d'arrêts de travail toutes durées confondues et un arrêt long de plus 30 jours sur quatre d'après le baromètre Absentéisme Malakoff Humanis 2023

(1) SLT : Similar to Life Techniques / NSLT : Non Similar to Life Techniques

(2) : F/C et S/C correspondent resp. aux ratios [Frais totaux] / [Cotisations] et [Charge de sinistre] / [Cotisations]

## Perspectives

Alors que les dépenses de santé continuent d'augmenter à un rythme soutenu, les années 2024 et 2025 s'annoncent cruciales pour le secteur de l'assurance :

- En Santé, bien que la situation épidémiologique se soit stabilisée, les défis financiers demeurent significatifs. **L'inflation et le vieillissement de la population** continuent d'impacter les dépenses de manière structurelle, avec l'élargissement du « **100% Santé** » à des prestations supplémentaires, conduisant à remettre en question la structure des contrats responsables pour préserver le pouvoir d'achat des Français. De plus, les **transferts de charges** de la Sécurité Sociale vers les complémentaires, estimés à environ 500 millions d'euros par an à la suite du déremboursement partiel des soins dentaires, ainsi que l'augmentation des consultations généralistes vont continuer à impacter les charges pour les assureurs conduisant à des indexations des primes.
- En Prévoyance, même si la sinistralité globale est en amélioration en 2023, elle n'a pas retrouvé les niveaux pré-Covid. Et l'impact à long terme de la pandémie, notamment sur la santé mentale et les **risques psychosociaux**, persiste et continuera probablement d'influencer négativement la sinistralité, notamment des arrêts de travail longs de plus de 30 jours.

Pour répondre à ces défis de rentabilité croissants, les assureurs envisageront très certainement des ajustements tarifaires, et poursuivront leurs efforts concernant les actions de **prévention**.

Face à cette pression, de nombreux acteurs du secteur explorent des opportunités de regroupement ou de partenariats afin de mutualiser les coûts et d'atteindre une taille critique, ce qui pourrait être particulièrement bénéfique à la lumière de la mise en place de la Protection Sociale Complémentaire pour les fonctionnaires.

En conclusion, les années à venir seront marquées par une adaptation continue aux nouvelles réglementations et aux exigences croissantes en matière de gestion des risques, nécessitant des stratégies flexibles et innovantes pour maintenir des marges satisfaisantes tout en répondant aux besoins évolutifs des assurés.

**Analyse 2023 :** [Etude SFCR 2022 sur les acteurs français à dominante Prévoyance & Santé](#)

**Baromètre Santé :** [Baromètre 2023 des dépenses de santé en France \(milliman.com\)](#)

**Questions, Contacts :** [francois-henri.toutain@milliman.com](mailto:francois-henri.toutain@milliman.com) ; [clement.afoumado@milliman.com](mailto:clement.afoumado@milliman.com)

*The recipient should not construe any of the material contained herein as investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting or other advice. The recipient should not act on any information in this document without consulting its investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting and other advisors. The materials in this document represent the opinion of the authors and are not representative of the views of Milliman, Inc. Milliman does not certify the information, nor does it guarantee the accuracy and completeness of such information. Use of such information is voluntary and should not be relied upon unless an independent review of its accuracy and completeness has been performed. Materials may not be reproduced without the express consent of Milliman.*

## Risk Dashboard Mai 2024 (source EIOPA)

Sur la base de données collectées à Q4 2023 auprès d'un large panel d'assureurs européens, des dernières informations de marché et de toute information disponible, l'EIOPA a résumé dans le tableau ci-dessous la situation à Q1 2024 du niveau des risques auxquels sont soumis les assureurs :

Risques	Niveau	Tendance (Q1 2024)	Horizon (à 1 an)
Risques macroéconomiques	Moyen	Baisse	Stable
Risques crédit	Moyen	Stable	Stable
Risques de marché	Elevé	Stable	Stable
Risque de liquidité et de financement	Moyen	Stable	Stable
Solvabilité et profitabilité	Moyen	Stable	Stable
Interdépendances et déséquilibres	Moyen	Stable	Stable
Risques de souscription	Moyen	Stable	Stable
Perceptions du marché	Moyen	Stable	Stable
Risques liés au critères ESG	Moyen	Stable	Stable
Digitalisation et Risques Cyber	Moyen	Stable	Hausse

### Clés de lecture :

Cette étude s'appuie sur l'analyse des informations issues des reportings S2. Les sources principales des données utilisées sont les rapports annuels et trimestriels sur la stabilité financière des groupes d'assurance. Ces données sont complétées par les rapports prudentiels trimestriels et annuels. En sus, des données publiques sont également utilisées. À partir de cela, l'EIOPA construit des indicateurs (éléments décrits ci-après) auxquels un score est associé. Ces scores sont ensuite transformés et agrégés pour obtenir les 4 niveaux de risque.

Risques	Exemples d'indicateurs
Risques macroéconomiques	Croissance économique, indice des prix à la consommation, balance fiscale
Risques crédit	Exposition d'une catégorie d'actif vs. mesure du risque de crédit de cette catégorie
Risques de marché	Exposition vs. mesure du risque (via les taux de rendements), indicateur capturant différence entre taux d'intérêt garanti et retours sur investissement
Risque de liquidité et de financement	Taux de rachat, détention de cash & équivalents de cash, etc.
Solvabilité et profitabilité	Ratios de solvabilité, qualité des fonds propres, ratios combinés, ratios de retours sur investissement
Interdépendances et déséquilibres	Assureurs & réassureurs (volumes primes cédées), assureurs & banques, détention de dérivés, exposition à la dette souveraine, etc.
Risques de souscription	Evolution des primes émises, sinistralité, indicateur cat nat
Perceptions du marché	Analyse de la performance du marché de l'assurance, analyse des ratings, etc.
Risques liés au critères ESG	Notation ESG, investissement dans des green bonds, exposition cat nat, etc.
Digitalisation et Risques Cyber	Risques Cyber, concurrence des Insurtech, fréquence des Cyber incidents, etc.

Sources : <https://www.eiopa.europa.eu/tools-and-data/risk-dashboard>